

COMMISSION DES ARBITRES

PV DU 06/07/2021

Président : SABATINO Joseph

Messagerie de la CDA : arbitres@isere.fff.fr

NOTE AUX ARBITRES :

SUITE À VOS DEMANDES :

Tous les arbitres doivent faire obligatoirement une ECHOGRAPHIE CARDIAQUE pour la saison 2021-2022. Il faut en faire 1 seule dans toute votre carrière.

TEST à L'EFFORT : est à faire à partir de 35 ans et puis tous les 5 ans.

DOSSIER MEDICAL : sur le site du district à remplir par votre médecin traitant.

STAGE DE DEBUT DE SAISON DES ARBITRES :

Le stage de début de saison des arbitres se tiendra le 11 septembre 2021 au TSF de Voiron.

7h45 Accueil des arbitres avec pointage.

Déroulé du stage ci-après.

STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage des tests physiques de rattrapage est prévu le 11 novembre 2021 lieu à définir.

FORMATIONS :

FIA 2021-2022 :

1ere formation : 16-23-30 octobre 2021-formation administrative 6 novembre 2021.

2eme formation : 08-15-22 janvier 2022- formation administrative 29 janvier 2022.

ARBITRES AUXILLIAIRES :

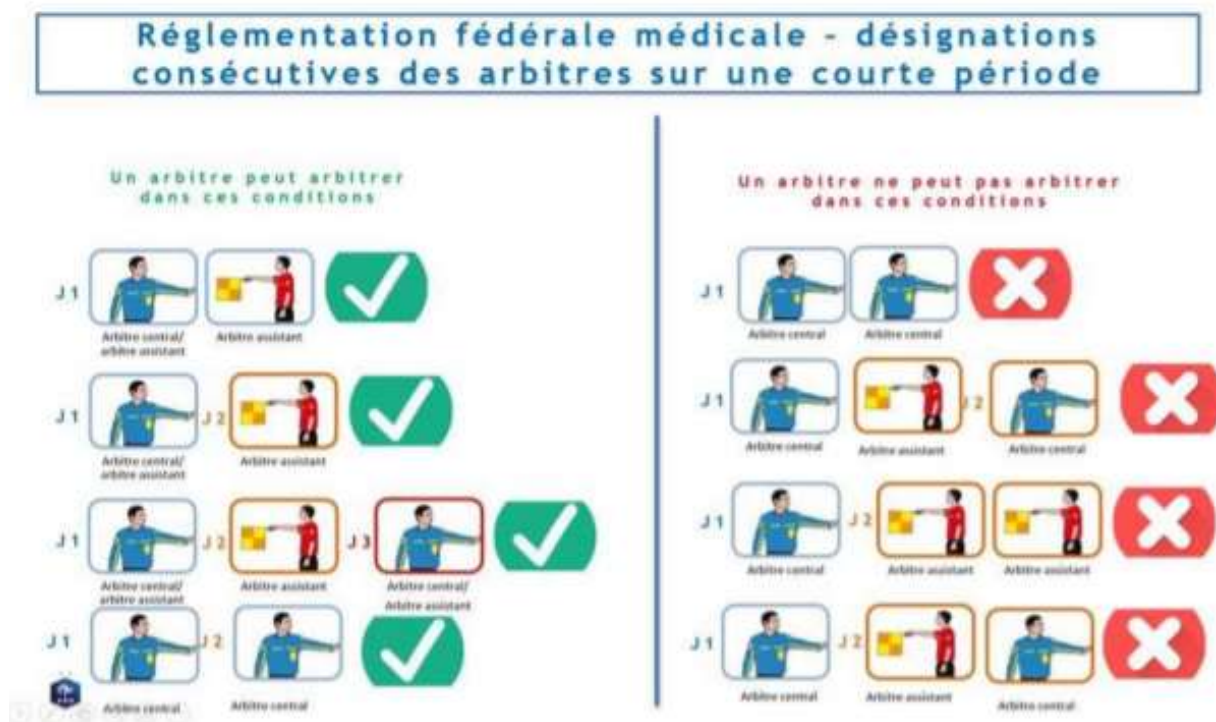
- 1ere formation au district de l'Isère de football le 18 septembre 2021.
- 2eme formation à ESTRABLIN le 25 septembre 2021.
- 3 eme formation est prévue au district de l'Isère de football le 02 octobre 2021.
- 4 eme formation est prévue à la TOUR DU PIN le 09 octobre 2021.

Les modalités des formations, ainsi que les horaires seront établies par la suite peu avant les dates de formations.

Les Inscriptions sont à envoyer au district en indiquant le site choisi pour la formation.

DESIGNATIONS :

Les désignateurs de la CDA vont appliquer le règlement fédéral en vigueur qui est de 2 désignations par week-end



Mise à jour de la fiche de renseignements arbitres 2021-2022 avec choix des disponibilités à remplir impérativement en début de saison.

La fiche de renseignement concernant les desiderata des arbitres sera saisie pour chaque arbitre sur FOOT 2000 en début de saison pour faciliter la tâche des désignateurs.

PARRAINAGE – TUTORATS :

Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (4 passages obligatoires 20€ x 4) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA pour la fin août au plus tard.

La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes comme prévus, rajoute et donne les possibilités suivantes :

*2 contrôles ou 2 tutorats gratuitement (comme existant).

* soit 4 tutorats avec les arbitres débutants, avec indemnité comme ci-dessus (4 passages obligatoires 20€ x 4= 80€)

La CDA organisera une réunion en début de saison afin de faire le point avec les arbitres tuteurs et sollicitera la participation d'arbitres de Ligue.

QUESTIONNAIRE :

Le questionnaire de début de saison est en ligne, un questionnaire de 20 questions sous forme de QCM, les arbitres ont jusqu'au 31 août pour le faire, nota les 2 questionnaires du mail sont identiques mais dans un ordre de questions différent. Mail envoyé aux arbitres avec le lien pour le questionnaire par le district.

Le questionnaire sur table sera à effectuer le jour du stage le 11 septembre 2021.

CONTROLES :

RESPONSABLE DES CONTROLES : DETHOOR Sylvain

Les contrôleurs des arbitres sont convoqués au stage du 11 septembre 2021 comme les arbitres, une réunion avec le responsable des contrôles sera effectuée sur place au TSF de Voiron pour mettre en place les modalités prise par la CDA pour les contrôles pour la Saison prochaine.

DESIGNATIONS :

Désignations à faire fin août pour les matchs de coupe de France à voir avec la ligue LAURA FOOT.

INFORMATION DATE :

Prochaine réunion de CDA le **28 août 2021 à 9h00** au district de l'Isère.

STAGE DES ARBITRES DU 11/09/2021 AU TSF DE VOIRON.

ORDRE DU JOUR :

- 7h45- Accueil des arbitres (pointage).
- 8h15- présentation CDA + représentant arbitre au CD,
- 8h30- test physique par groupes sur le stade TSF (venir avec équipement sportif)
Groupes restant dans l'amphithéâtre, présentations des dispositions 2021-2022 :
Désignations, indisponibilités, contrôles, tutorats, amendes, bonus – malus, montée –descentes.
- 11h15- Présentation du district (Président ou représentant) commissions d'appel et discipline.
- 12h30 - repas
- 13h45 – UNAF
- 14h30 – lois du jeu (nouvelles règles), contrôles, questions –réponses –
- 15h30 – test écrit sur tables (3 salles et amphithéâtre)
- 16h30 – fin du stage.

COURRIERS CLUBS:

AS CHEYSSIEU : votre demande concerne le statut de l'arbitrage.

COURRIERS ARBITRES

ANNE Angelika : demande de transfert de son dossier suite à son départ en Normandie, bonne continuation pour la suite.

ROBERT Antoine : réussite en JAL, reprise de ton activité de début de saison en district avant ton basculement en ligue par la suite, vu avec le responsable LAURA FOOT.

COQUILLAUD Guillaume : Candidat ligue avec réussite aux tests théoriques et physiques, du fait que tu participes au stage de ligue LAURA, tu n'as pas besoin de venir au stage des arbitres de district du 11/09/2021.

BOUZERARA Kamel : envoi fiche de renseignement, redémarrage de l'arbitrage en D4.

MERICHE Mohamed : pris note de votre changement de club, concerne le statut de l'arbitrage.

THOMET Jean : courrier d'indisponibilité du 29/08/2021 au 18/09/2021, pris note.

FERKANE Ahmed : courrier de démission de l'arbitrage, merci pour les services rendus à la cause de l'arbitrage et bonne continuation pour la suite.

NASRI Riad : courrier de démission de la CDA, merci pour les services rendus à la cause de l'arbitrage pour ton implication pour les désignations au sein de la CDA et bonne continuation à toi pour l'arbitrage ainsi que tes futurs projets.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
TES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.